

Compte rendu du rapport au CES, « Les défis de l'immigration future », présenté par Michel Gevrey

Edith Archambault

Number 292, May 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1022110ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1022110ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Archambault, E. (2004). Review of [Compte rendu du rapport au CES, « Les défis de l'immigration future », présenté par Michel Gevrey]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (292), 85–86. <https://doi.org/10.7202/1022110ar>

**Compte rendu du rapport au CES
« Les défis de l'immigration future »
présenté par Michel Gevrey**

Le 29 octobre, le Conseil économique et social (CES) a adopté à une courte majorité un projet d'avis sur « Les défis de l'immigration future » : 83 voix pour, 78 contre et 24 abstentions. La lecture des déclarations de chaque groupe explique pourquoi ce vote a été si tangent. Ont voté pour : les syndicats, sauf la CFTC, les représentants des organisations de l'économie sociale et la majorité des personnalités qualifiées. Ont voté contre : la CGC, les groupes de l'agriculture, de l'artisanat, des entreprises privées et publiques et des professions libérales. L'Unaf et la CFTC se sont abstenues. Le rappel de ce vote disputé, rare au CES, est important pour comprendre que le rapporteur a pris des risques. Il faut saluer le courage de Michel Gevrey d'avoir rapporté sur ce sujet brûlant, dans des conditions difficiles, puisqu'il a pris la suite de Hamlaoui Mekachera, nommé secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants en juin 2002. Il faut surtout lui rendre grâce d'avoir tranquillement démontré l'inanité d'un certain nombre d'idées reçues sur l'immigration ou de fantasmes véhiculés par le Front national. En homme libre, il a affirmé ses convictions républicaines et fait appel à son expérience de terrain de maire adjoint de Sarcelles.

Au-delà de cet avis controversé, le rapport de Michel Gevrey constitue au moins pour les dix années à venir une référence incontournable sur l'immigration, aussi utile aux élus nationaux ou locaux qu'aux associations concernées, aussi riche en information pour les historiens, les sociologues, les économistes, les démographes que pour ceux qui, trop peu nombreux, tentent une prospective de la France et de l'Europe. Ce long rapport (240 pages plus 100 pages d'annexes et une bibliographie d'une dizaine de pages, à jour des plus récentes publications) est facile à lire parce qu'il est bien écrit et solidement construit sur un rythme ternaire. Trois chapitres – passé, présent et futur – sont eux-mêmes subdivisés en trois. Les statistiques lourdes sont

renvoyées en annexe. Un glossaire définit très précisément des concepts trop souvent confondus dans les discours politiques ou médiatiques : étranger et immigré ; réfugié et demandeur d'asile ; assimilation et intégration, par exemple.

Le chapitre I, consacré à une perspective historique, rappelle classiquement les grandes vagues d'immigration : immigration de voisinage de 1850 à 1914, immigration contrastée de l'entre-deux-guerres (avec des flux de 300 000 entrées dans les années 20, puis une politique restrictive et discriminatoire dans un climat xénophobe pendant la crise des années 30), immigration économique des Trente Glorieuses, suivie à nouveau d'un repli très sensible après 1974. Les caractéristiques qualitatives des populations immigrantes sont très finement présentées par âge, nationalité, niveau de qualification, ainsi que l'évolution historique du droit de l'immigration et de l'asile. Enfin, après avoir évoqué les causes des mouvements migratoires, le bilan économique et social des migrations est dressé du point de vue à la fois du pays d'origine et du pays d'accueil. Cet historique montre clairement la permanence du phénomène migratoire, le caractère récurrent des réactions discriminatoires et racistes (une citation ignoble de l'hebdomadaire *Gringoire* pendant l'entre-deux-guerres en témoigne) et le lent processus d'intégration, qui passe par l'acquisition de la nationalité française, l'emploi, l'école et la mixité sociale.

Le chapitre II, le plus long du rapport, fait l'état des lieux en France et en Europe, en traitant à la fois de l'immigration légale et illégale. Partout en Europe, on observe depuis 1997 une reprise des flux qui avaient connu une diminution sensible au cours de la décennie précédente, avec une plus grande diversification d'origine et le début, au Royaume-Uni et en Allemagne particulièrement, d'une immigration très qualifiée, correspondant à des pénuries de main-d'œuvre spécifique. On constate également le renversement des flux migratoires dans les pays d'Europe du Sud et en Irlande, accompagné de régularisations massives. Le nombre des demandeurs d'asile croît également fortement sous l'effet

de conflits proches (ex-Yougoslavie) ou lointains, affectant inégalement les pays européens qui octroient parcimonieusement le droit d'asile. L'exemple de Sangatte est rappelé pour montrer la difficulté à mener une politique d'asile cohérente. Outre une synthèse comportant des dimensions critiques sur la politique d'intégration menée en France, ce chapitre contient des informations totalement inédites sur le statut des immigrés dans certains pays proches de l'Union européenne (Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Pays-Bas) et dans quelques pays candidats (Pologne, République tchèque, Roumanie, à cause des roms). Ce panorama européen est passionnant, parce que Michel Gevrey a rencontré sur place les responsables politiques ou administratifs concernés et qu'il a su repérer les « bonnes pratiques ». Un autre passage très précieux de ce chapitre concerne le droit de l'asile et de l'immigration en Europe, à travers les divers textes communautaires qui le construisent depuis les accords de Schengen.

Les enjeux et les défis de l'immigration future auxquels est consacré le troisième et dernier chapitre de ce rapport découlent logiquement des approches historique et descriptive qui précèdent. S'appuyant sur les travaux de l'Ined, Michel Gevrey estime qu'un flux migratoire net de 120 000 à 140 000 par an, joint à un niveau de fécondité des femmes françaises qui est le plus élevé d'Europe, permet de maintenir la population en âge actif à horizon de quinze à vingt ans. Ces flux migratoires seront donc très inférieurs à ceux des années 20 ou des Trente Glorieuses et, contrairement aux idées reçues, ils devraient contribuer à réduire le chômage et à pallier nos imprévoyances. L'origine et la structure de l'immigration future différeront aussi de celles des vagues précédentes : venant plus de l'Est et moins du Sud, plus qualifiés, les nouveaux immigrants s'orienteront davantage vers les emplois tertiaires (vente, restauration, santé et services sociaux, informatique) que vers l'industrie et la construction. La France devra cette fois-ci réussir sa politique d'intégration, fondée sur cinq piliers essentiels : l'école, le travail, le logement, la

citoyenneté et la culture. Le droit à l'apprentissage de la langue française, assorti des moyens adéquats, est affirmé ; l'ouverture des professions fermées aux étrangers, le droit d'être électeur et éligible aux élections municipales pour les résidents étrangers sont préconisés.

Ce compte rendu rapide donnera une idée de la richesse de ce rapport, fruit d'un investissement massif du rapporteur. Deux réserves cependant : la première est liée au fait que la contribution présentée par la Délégation aux droits des femmes soit reprise en annexe et non intégrée au texte principal, car il est évident que l'intégration des femmes, doublement discriminées, a un effet multiplicateur puissant. On peut regretter aussi que la place accordée au Front national, à ses origines, aux causes de son émergence électorale et au frein qu'il a constitué à la politique d'intégration soit insuffisante. Cependant, en sortant du cadre franco-français qui a caractérisé la récente affaire du voile, en replaçant l'immigration dans sa dimension historique, « les défis de l'immigration future » dépassionnent le débat et éclairent notre avenir.

Edith Archambault ●

Local society and global economy

Siméon Karafolas, Roger Spear, Yohanan Stryjan. Ed. Hellin, Athènes, 2004, 495 p. (contact : www.iwn.gr).

Cet imposant et important ouvrage rend compte de l'essentiel des contributions à la rencontre organisée par le Technological Educational Institute of Western Macedonia et la section européenne du comité de recherche de l'Alliance coopérative internationale à Naoussa (Thessalonique, Grèce) dont nous avons rendu compte dans le numéro 285.

L'ouvrage comprend huit chapitres rassemblant vingt-neuf contributions. Ces huit chapitres sont les suivants : « La coopération de crédit » (cinq contributions) ; « Organisation et management coopératifs » (quatre contributions) ; « Les coopératives, l'Etat et la société civile » (cinq contributions), « Les coopératives dans